

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	Pour : 9 Contre : 0 Abstentions :

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE du Mardi 05 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 Mai à 17 heures 00, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 29 Avril 2026 sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Président.

Présents : M. Bernard DOREY, Mmes Corinne TROUETTE, Colette PICCIN, Sandrine LUCANTE, M. Michel LAPISSE, Mmes Evelyne MAIMIR, Yolande SERRA, Sandrine RONCERAY.

Absente Excusée ayant donné procuration : Mme LE GUEN Anne-Marie à Mme Yolande SERRA.

Absents Excusés : M. Éric SANGOI, Mme Annie FITAN.

Mme Corinne TROUETTE est élue secrétaire de séance.

2026.03.12 – Délégation de signature à Mme LASPORTES Céline pour la signature des bons de commande des Budgets CCAS et Résidence de Lézian

Monsieur Le Président propose de donner une délégation de signature permanente à Mme Céline LASPORTES, en charge des finances, lui permettant de signer tous les bons de commande, à sa place, pour les Budgets CCAS et Résidence de Lézian.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide donner délégation permanente de signature à Mme LASPORTES Céline pour la signature des bons de commande des Budgets CCAS et Résidence de Lézian.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos- CS 50543 dans un délai de deux mois à compter de sa publication par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site www.telerecours.fr de la requête et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 13/05/2026
PUBLIE, le

M. Bernard DOREY
Le Président du C.C.A.S

Mme Corinne TROUETTE
La secrétaire

COURRIER ARRIVEE LE

20 MAI 2026

Sous-Préfecture de MIRANDE

